

CFA DES METIERS DES ARTS CERAMIQUES
ASSOCIATION ALDA – ORGANISME GESTIONNAIRE

CERAMISTE

REFERENTIEL

MISE A JOUR – SEPTEMBRE 2010

CFA DES METIERS DES ARTS CERAMIQUES
ASSOCIATION ALDA –ORGANISME GESTIONNAIRE

Vu l'arrêté du 16 Janvier 2008, publié au Journal Officiel de la République Française du 24 Janvier 2008, portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles, du diplôme Céramiste, titre de niveau IV (code NSF : 224v) délivré par l'Association Languedocienne pour le Développement de l'Apprentissage (Association ALDA) – Organisme gestionnaire du CFA des métiers des arts céramiques ;

ARRETE

Article 1. Il est créé au plan national un titre de niveau IV : **CERAMISTE**.

Article 2. Le référentiel caractéristique des compétences professionnelles et le programme du titre Céramiste figurent en annexe du présent arrêté.

Article 3. L'évaluation des compétences des candidats est organisée par unité de validation. Chaque unité de validation est constituée d'une ou plusieurs matières. La liste des unités de validations et des matières figure en annexe du présent arrêté.

Article 4. Le titre de Céramiste peut être obtenu :

- soit en postulant simultanément la totalité des unités de validation par la voie de l'examen, dans les conditions prévues aux articles ci-dessous.
- soit par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Article 5. Lorsqu'un candidat postule le titre Céramiste par la voie de l'examen, le diplôme est attribué au vu des résultats obtenus aux épreuves ponctuelles terminales dont la liste, le coefficient, le contenu, la durée et la définition figurent en annexe au présent arrêté.

L'évaluation dans chaque unité de validation est sanctionnée par une note pondérée en points entiers.

Article 6. Une période de formation en entreprise d'au moins 11 semaines obligatoires est introduite dans la préparation au titre Céramiste.

Article 7. Le titre Céramiste est délivré aux candidats ayant obtenu :

- par la voie de l'examen : une note moyenne pondérée égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités de validation
- par la voie de la VAE : une note égale ou supérieure à 10/20 pour chaque unité de validation.

L'absence à une épreuve obligatoire et la note 0 sont éliminatoires.

Article 8. Les candidats non admis conservent pendant 5 ans le bénéfice des notes égales ou supérieures à 10/20 obtenues à une ou plusieurs épreuves (l'oral de spécialisation étant considéré comme une épreuve à part entière indissociable).

Les notes ainsi conservées par les candidats sont prises en compte avec celles obtenues aux autres épreuves lors de sessions ultérieures pour l'attribution du diplôme. S'ils renoncent à ce bénéfice de notes, ils subissent l'ensemble de l'examen. Seules les notes obtenues sont alors prises en compte pour l'obtention du diplôme.

Article 9. Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la session Céramiste de 2011.

L'arrêté et ses annexes seront diffusés auprès des centres présentant des candidats aux épreuves de l'examen Céramiste.

REFERENTIEL

Le contenu professionnel du titre Céramiste est défini sous la forme d'un référentiel selon la méthode utilisée par le Ministère de l'Education Nationale.

Le référentiel définit les compétences attendues des candidats au titre de Céramiste. Il précise les connaissances et savoir-faire à acquérir à cette fin et le niveau d'exigence requis. Le référentiel a un caractère règlementaire.

Le référentiel donne aux formateurs ainsi qu'aux apprentis et aux stagiaires les objectifs de formation à poursuivre et les moyens de les réaliser.

Il est le support principal de l'évaluation des acquis en vue de la délivrance du diplôme en formation initiale comme en formation continue. Il est conçu pour jouer ce rôle quel que soit le mode d'évaluation de ses acquis (épreuves terminales ou VAE).

L'évaluation des acquis ne porte pas sur la totalité du contenu du référentiel : elle est organisée de façon à évaluer les compétences les plus significatives du titre Céramiste, dans les conditions prévues par le règlement du diplôme.

Le référentiel du titre Céramiste est construit à partir du référentiel des activités professionnelles établi pour ce diplôme.

Il définit les compétences caractéristiques du titre Céramiste.

Chaque compétence et le niveau devant être atteint sont caractérisés par des SAVOIR-FAIRE et des SAVOIRS ASSOCIES.

- Les SAVOIR-FAIRE sont définis par les compétences/tâches /fonctions :
 - . Ce que le candidat doit être capable de réaliser
 - . Les moyens nécessaires.
 - . Les informations, procédures et méthodes mises en œuvre.
 - . Le niveau des exigences professionnelles.
- Les SAVOIRS ASSOCIES sont définis au regard des savoir-faire par les connaissances nécessaires organisées en modules de formation.

CERAMISTE

SAVOIRS PROFESSIONNELS ASSOCIES

MISE EN RELATION DES SAVOIRS FAIRE AVEC LES
MODULES DU CONTENU PEDAGOGIQUE

REFERENTIEL CERAMISTE

MODULE 01 : HISTOIRE DE L'ART CERAMIQUE

Objectifs généraux :

- *Présentation de la diversité technique et esthétique de la céramique*
- *Découverte d'un patrimoine traditionnel qui de tout temps a accompagné l'évolution spirituelle, culturelle et technologique du génie humain.*

I- L'EUROPE ET LE PROCHE ORIENT DE LA PREHISTOIRE A NOS JOURS

1. Préhistoire et antiquité
2. La faïence européenne
 - . Renaissance
3. Faïence et porcelaine
 - . Baroque
 - . Rococo
 - . Néo-clacissisme
 - . Art and craft
 - . Art nouveau
 - . Art déco
 - . Modernisme
 - . La période contemporaine

II- L'EXTREME ORIENT DE LA PREHISTOIRE A NOS JOURS

1. La céramique chinoise
2. Le céramique japonaise
3. La céramique coréenne
4. La céramique indienne

III- LE CONTINENT AMERICAIN

1. L'Amérique du nord
 - . La céramique amérindienne
 - . La céramique américaine
2. L'Amérique centrale et l'Amérique du Sud
 - . La céramique précolombienne

IV- L'AFRIQUE

1. L'Egypte antique
2. La céramique islamique
3. La poterie traditionnelle africaine

REFERENTIEL CERAMISTE

MODULE 02 : TECHNOLOGIE CERAMIQUE ET SCIENCES APPLIQUEES

Objectifs généraux :

- *Connaissance et compréhension de la démarche céramique dans sa globalité, des matières premières, de leurs mises en œuvre et leurs transformations jusqu'au produit fini.*

A- TECHNOLOGIE CERAMIQUE

I- Santé et sécurité : Les risques professionnels de la céramique et leur prévention

II- Les matières premières de la céramique et leur rôle dans la composition des pâtes et des glaçures. Les minéraux utilisés et leur préparation.

III- La préparation des pâtes céramiques : composition, dosages, préparation par voie humide, raffermissement des barbotines.

IV- Les techniques de façonnage (modelage, tournage, calibrage, coulage, pressage/estampage, extrusion) dans leur principe, les matériels utilisés, et la conduite du séchage

V- Les glaçures céramiques : composition, préparation et techniques d'application.

VI- La théorie des cuissons céramiques :

1. Principaux paramètres
2. Moyens mis en œuvre : fours, enfournements, contrôle des températures et atmosphères de cuisson

VII- Les principaux procédés de décor :

1. Décor sur cru
2. Sur et sous émail
3. Décor de petit feu.

VIII- Calcul des glaçures :

1. formules moléculaires
2. Elaborer des recettes ou les modifier

IX- Le plâtre et la fabrication des moules

B- SCIENCES APPLIQUEES :

I- Retrait de la terre

1. Taux de retrait/Coefficient de retrait
2. Retrait linéaire
3. Applications aux aires et aux volumes

II- Eléments de chimie générale

1. Structure des atomes
2. Classification et représentation des éléments
3. Ions monoatomiques et molécules
4. La réaction chimique
5. Oxydation/Réduction

III- Eléments de Physique

1. Electricité
2. Chaleur

REFERENTIEL CERAMISTE

MODULE 03 : INFORMATIQUE APPLIQUEE

Objectifs généraux : utilisation des outils et des logiciels informatiques, nécessaires à l'exercice des métiers de la céramique.

I-PRESENTATION DE L'ORDINATEUR

1. Structure de la machine, périphériques
2. Système d'exploitation, logiciel
3. Utilisation de Windows et de son interface
4. Gestion des fichiers, arborescence des dossiers
5. Utilisation du clavier et raccourcis clavier

II-INITIATION A UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE TEXTE

1. Ouvrir/fermer l'application
2. Créer/modifier/supprimer un document
3. Saisir du texte, afficher les marques spéciales
4. Faire une sélection et afficher des mises en forme
5. Correcteur orthographique, recherche et remplace
6. Mise en page, utilisation des styles
7. Insertion d'images
8. Entêtes et pieds de pages

III-INITIATION A LOGICIEL TABLEUR

1. Présentation, interface
2. Manipulations d'une cellule
3. Types de cellules
4. Filtres et tris
5. Mise en forme
6. Calculs de base
7. Références relatives, absolues, mixtes
8. Références par noms (cellules et zones)
9. Utilisation des fonctions
10. Graphiques

IV-INITIATION A UNE SUITE LOGICIELLE GESTION

1. Logiciel de comptabilité générale :
 - . Création/Modification d'un dossier
 - . PCG : Ajout/Suppression de comptes
 - . Journaux : La saisie des écritures
 - . La validation des écritures
 - . Les éditions : journaux, grand livre, balance
 - . La sauvegarde
 - . La clôture annuelle
 - . Compte de résultat, bilan
 - . A-Nouveaux
2. Logiciel de paie : initiation
3. Logiciel de gestion commerciale : initiation

V-INITIATION A UN LOGICIEL DE DAO

VI-INTERNET

1. Réseau internet : historique, protocoles
2. Serveurs web, noms de domaines
3. Fournisseurs d'accès
4. Navigateur web : description de l'interface, utilisation
5. Moteurs de recherche, référencement, services Google
6. La messagerie : fonctionnement, création d'une adresse
7. Client de messagerie : configuration, fonctionnement

VII-PUBLIER UN SITE WEB

1. Environnement de développement et de production
2. Rédaction d'un cahier des charges
3. Méthodes de publication
4. Fichiers utilisés, langage HTML + CSS
5. Création de page : komposer, dreamweaver
6. Publication, mise en ligne : Flezilla
7. Logiciel de gestion de contenu : Spip, Drupal, Joomla
8. Sites de création de sites

REFERENTIEL CERAMISTE

MODULE 04 : MOYENS DE TRADUCTION ET D'EXPRESSION PLASTIQUE

.04A : DESSIN ARTISTIQUE

.04B : DESSIN TECHNIQUE

Objectifs généraux :

- *Maîtrise des moyens d'expression graphique de base (trait, dégradé, couleurs)*
- *Connaissance des bases de la perspective d'observation.*
- *Traduction des volumes par le jeu d'ombres et lumière*
- *Utilisation du dessin pour une recherche créative (formes et décor) et comme vecteur d'informations techniques*

A- DESSIN ARTISTIQUE

I- Dessin d'observation d'après modèles céramiques, natures mortes, éléments végétaux...

1. Etudes documentaires
2. Restitution des proportions

II- Perspective d'observation

1. Principes : point de vue, ligne d'horizon, points de fuite
2. Lignes fuyantes parallèles
3. La circonférence, les cercles concentriques, les ellipses

III- Ombre et lumière

1. Approche théorique
2. Dégradés
3. Observation et étude de rendu de volume sur photo noir et blanc
4. Traduction des volumes par dessin ombré

IV- Couleurs

1. Théorie : lumière blanche, couleurs primaires, cercle chromatique
2. Elaboration de gammes : chaudes, froides, camaïeux, contrastes...

V- Calligraphie

1. Les outils : pinceau, plume, calame.
2. Etude de différentes calligraphies (arabe, chinoise, européenne ...)

VI- Stylisation : Après étude documentaire, interprétation d'éléments applicables en décor par tampons, par pochoirs, au peigne.

VII- Composition : Mise en place d'éléments de décor dans une surface déterminée (assiette, carreaux...)

B- DESSIN TECHNIQUE

I- Normes et codes graphiques :

- Les formats normalisés
- Les traits

II- Représentation orthogonale

- Vues de face, gauche, droite, dessus, dessous
- La disposition des vues et la mise en page

III- Les coupes :

- Verticales, horizontales
- Les coupes particulières : $\frac{1}{2}$ coupe, coupe brisée, sections (sorties et rabattues).

IV- Les cylindres et les cônes

V- Les échelles d'agrandissement ou de réduction

VI- Exécution graphique de la cotation

VII- Application du dessin technique au façonnage céramique : notion de représentation agrandie (pâte crue).

VIII- Initiation à un logiciel de dessin assisté par ordinateur (DAO)

REFERENTIEL CERAMISTE

MODULE 05 : PROCEDES DE PREPARATION ET DE REALISATION

.05A : FACONNAGE PAR TOURNAGE

.05B : FACONNAGE : PROCEDES SPECIFIQUES

Objectifs généraux :

*Acquisition des bases techniques des principaux procédés de façonnage manuel :
tournage, modelage, colombin, coulage, estampage.*

- . Choix et préparation des matières premières*
- . Les gestes et l'outillage*
- . Réalisation des formes de base*
- . Finitions et conduite du séchage*

A- FACONNAGE PAR TOURNAGE

I- Préparation de la matière d'œuvre

1. Choisir la matière correspondant à la technique du façonnage et à l'exigence du produit fini.
2. Choisir la consistance adéquate au tournage (plus ou moins ferme)
3. Déterminer les quantités conformément au cahier des charges.
4. Préparer la matière en vue du tournage en tenant compte de son état :
 - . Matière « neuve » : malaxage
 - . Matière « recyclée » : battage manuel et malaxage

II- Les outils du tournage

1. Tour
2. Contrôle des dimensions : trusquin, réglet, compas.
3. Outils spécifiques : estèques aiguilles, fil, éponges ...

III- Les bases du tournage manuel

1. Positionnement du corps et décomposition de la gestuelle
2. Les différentes étapes :
 - . Centrage, homogénéisation de la masse, perçage
 - . Montées et mises en forme
3. Analyse immédiate sur coupe du travail effectué
 - . Répartition de la terre
 - . Conformité au modèle
4. Formes de base – Progression du poids de matière mise en oeuvre
 - . Cylindres
 - . Formes ouvertes
 - . Volumes refermés
 - . Formes plates
5. Tournassage
 - . Les outils et leurs usages
 - . Détermination de la nécessité du tournassage et de son rôle
 - . Réalisation pratique – Utilisation de mandrins

6. Garnissage
 - .Façonnage des éléments rapportés :
 - par tournage
 - par modelage
 - par étirage
 - par moulage
 - par extrusion
 - . Collage :
 - moment de l'intervention
 - réalisation pratique
 - . Nettoyage et finitions

IV- Approfondissement des bases du tournage

1. Reproduction d'un modèle dans une démarche de production
2. Création de pièces à façonnage complexe (garnissage, éléments rapportés) à partir d'une recherche par dessin
3. Prise en compte de l'esthétique et de la fonction

V- Réalisation de petites séries

1. Reproduire à l'identique un modèle (forme/dimensions) en nombre défini et en temps limité.
2. Aborder l'un des paramètres économiques d'une production par la maîtrise du temps consacré à la fabrication :
 - .Combien de pièces en combien de temps
 - .Evaluer et analyser la rentabilité

VI- Suivi des pièces jusqu'à l'enfournement

1. Risques liés à un séchage mal conduit
2. Moyens de régulation et de contrôle du séchage
3. Gestion de la manipulation des pièces en tenant compte de leurs poids et dimensions
4. Evolution de l'état de séchage en vue d'interventions de
 - tournassage
 - garnissage
 - engobage ou autre procédé de décor sur cru
5. Détermination de l'état de séchage permettant la cuisson

B- FACONNAGE : PROCEDES SPECIFIQUES

B1.COLOMBIN

B2.MODELAGE

B3.MOULAGE

B1-FACONNAGE – COLOMBIN

I- Présentation du principe de base : assemblage par soudure (collage) de boudins de terre pour construire des objets creux :

1. Fabrication de la barbotine de collage
2. Fabrication du fond
3. Fabrication des colombins
4. Collages/soudures

II- Construction d'un volume à base cylindrique

III- Construction d'une pièce ouverte (bol, saladier...)

IV- Construction d'une forme fermée (boite, théière, sculpture...)

V- Raclage et finitions

VI- Polissage, textures de surface

B2-FACONNAGE PAR MODELAGE

I- Outillage manuel

II- Façonnage de volumes en creux :

1. Construits pleins puis évidés
2. Construits creux
- 3.

III- Façonnage de volumes pleins

IV- Choix des matières premières :

1. En fonction de la dimension et de l'usage du travail projeté
2. Prise en compte de l'aspect de surface déterminé par la granulométrie.

V- Les différentes possibilités d'armatures

VI- Conduite du travail dans le temps

1. Prise en compte du raffermissement
2. Contrôle du séchage en cours de travail

VII- Conduite du séchage du travail achevé.

B3-FACONNAGE PAR MOULAGE

I- FABRICATION DE MOULES EN PLATRE

1. Généralités :

-Nature du matériau plâtre, origine et préparation

-Propriétés et mise en œuvre

2. Dosages : Les différentes proportions eau/plâtre en fonction de l'usage du moule

3. Coffrages et produits de démoulage

4. Réalisation d'un modèle en terre pour moule à estamper

5. Coulage du premier moule

6. Réalisation d'un moule mère

7. Coulage d'un moule de tirage

II- FABRICATION DE PIECES PAR ESTAMPAGE

III- FABRICATION DE PIECES PAR COULAGE

REFERENTIEL CERAMISTE

MODULE 06 : EMAILLAGE – DECORATION

.06A : DECOR SUR CRU

.06B : GRAND FEU

.06C : PETIT FEU

.06D : EMAUX-GLACURES

Objectifs généraux :

Acquisition des compétences pour la réalisation de la décoration et de l'émaillage sur céramique :

- *Utilisation des matières*
 - . *Choix des matières*
 - . *Choix de la formulation en fonction du résultat attendu*
 - . *Respect des règles de sécurité*
- *Formulations et préparation*
- *Réalisation d'un décor conforme aux directives*
 - . *Techniques employées*
 - . *Occupation de la surface, composition*
 - . *Résultat de couleur et d'aspect attendus*
- *Emaillage, enfournement et cuissons spécifiques*
- *Analyse de la production*
 - . *Identification des défauts techniques*
 - . *Identification des pertinences*
 - . *Définition des axes de progrès*

A-DECOR SUR CRU

A1-AUX JUS D'OXYDES METALLIQUES ET COLORANTS DE MASSE

I- OXYDES ET COLORANTS DE MASSE

1. Définition et propriété des constituants :
 - Oxydes métalliques
 - Colorants de masse
2. Etudes d'autres composants dans la formulation :
 - Terre blanche
 - Glycérine
 - Agent d'encollage
 - Eau
3. Formulation finale
4. Préparation des jus
 - Sécurité et environnement
 - Mode opératoire pour la préparation des formules : peser, mélanger, filtrer, conditionner
5. Procédure de recherche

II-REALISATION D'UN DECOR

1. Outillage individuel nécessaire
2. Formulations
 - Avec oxydes métalliques
 - Avec colorants de masse
 - Recherche personnelle
3. Réalisation
 - Application des couleurs pour un résultat attendu en fonction :
 - .de l'épaisseur
 - .de l'émail utilisé
 - Travail au pinceau et au pinceau mousse
 - Travail de superposition de jus
 - Le sgraffite
 - Approche de l'application sur un plat et sur un volume
 - Palette de couleur

III-ANALYSE DE LA PRODUCTION

1. Evidences techniques en fonction :
 - de la formulation du jus
 - de l'application (outil et épaisseur)
 - de l'émail utilisé
2. Définir les axes de progrès
3. Mise en application de l'analyse :
 - Réalisation d'un modèle imposé : technique et émail utilisé
 - Recherche personnelle : couleur et occupation de l'espace
4. Evaluation des résultats obtenus :
 - Harmonie des couleurs et de la composition
 - Aspect de la technique utilisée
 - Analyse du travail d'engobage et d'émaillage

A2-AUX ENGOBES

I-LES MATIERS PREMIERES

1. Choix des matériaux en fonction :
 - de la température d'utilisation
 - de la couleur
 - du support
2. Matériaux de préparation :
 - Barbotines à partir de pâtes de coulage sèches
 - Barbotines à partir d'argiles brutes
 - Colorants :
 - .Oxydes métalliques
 - .Colorants de masse
 - dosages et densités
 - tamisage

II-ESSAIS ET CONSTITUTION D'UNE PALETTE DE COULEURS

1. Couleurs
2. Opacité/transparence
3. Influence de la couverte sur la couleur

III-APPLICATION

1. L'engobe de fond : trempage, aspersion, pinceau
2. Les pinceaux
3. La poire et ses embouts
4. Les réserves
5. Le sgraffite

B- GRAND FEU

I - DECORATION SUR EMAIL CRU

1. Préparation de l'email et des couleurs à peindre:
 1. Email: dosage, mélange, tamisage, essais
 2. Couleurs : glycérine + poudre d'email, couleurs à peindre
 3. Réalisation d'une palette de couleurs et ses dégradés.
2. Emaillage et retouches
 1. Emaillage par trempage ou autres
 2. Retouches des pièces
3. Techniques de mise en place d'un décor à partir d'un poncif
 1. Fabrication d'un poncif
 2. Application du décor
4. Mise en place d'un décor à main libre
5. Techniques d'application
 1. Travail à la touche
 2. Filet
6. Réalisation du décor
 1. Choix des couleurs
 2. Application des couleurs

C- PETIT FEU

I-MATIERES PREMIERES

1. Les couleurs vitrifiables
2. Les médiums

II- MATERIEL

1. Pinceaux
2. Mousses
3. Brosses
4. Couteaux

III- REALISATION D'UNE PALETTE DES COULEURS

IV- REPRODUCTION DU MOTIF

1. A main levée
2. Au papier calque et carbone (spécial porcelaine)
3. Au poncif

V- UTILISATION DU VERNIS DE RESERVE

VI- PUTOISAGE

VII- LE SERTI OU TRAVAIL A LA PLUME

1. Le serti au médium
2. Le serti au sucre glace

VIII- TRAVAIL AU PINCEAU

1. Les touches de base
2. Les filets
3. Le chatironage
4. L'exécution de motifs divers

D- EMAUX – GLACURES

Objectifs généraux :

1. Préparation, application et cuisson d'une glaçure adaptée à un tesson
2. Détermination de la recette (choix des matériaux, dosage) d'une glaçure à partir de sa composition chimique (formule)
3. Equilibrage de la composition chimique d'une glaçure en fonction des différentes matières premières.

I- GENERALITES

1. Choix des matières premières
2. Préparation des bains
3. Application

II- CALCULS MOLECULAIRES

III- GLACURES HAUTES TEMPERATURES

1. Fabrication et essais de glaçures incolores pour grès ou porcelaines à base de feldspaths, argiles, cendres végétales.
 - Dosage des matières premières par pesées
 - Délayage et tamisage
 - Application sur des supports (tuiles à essais) réalisés avec différentes argiles, pâtes à grès et porcelaine
2. Coloration des glaçures de base avec les oxydes métalliques.
 - variations en fonction du support
 - variations dues aux atmosphères de cuisson (oxydation – réduction)
3. Lecture et analyse des résultats

IV- EMAUX CLOISONNES

1. Les matières premières
 - Email
 - Serti
2. Application
 - Tracé du motif
 - Pose de la couleur

REFERENTIEL CERAMISTE
MODULE 07 : ENFOURNEMENT ET CUISSON

ENFOURNEMENT

I- MATERIEL SPECIFIQUE

1. Formes particulières
2. Adaptation aux différentes températures

II- PROTECTION DU MATERIEL DE CUISSON

III- REALISATION PRATIQUE DES ENFOURNEMENTS

CUISSON

I- DEFINITION D'UNE COURBE DE CUISSON

1. Températures
2. Vitesse de montée en température

II- CONDUITE DE CUISSON

1. Utilisation des différentes énergies
2. Variations d'atmosphères

CONSTRUCTION D'UN FOUR A BOIS RUDIMENTAIRE

I- CONCEPTION

1. Matériaux utilisés
2. Types de cuisson

II- CONSTRUCTION

REFERENTIEL CERAMISTE

MODULE 08: GESTION

.08A : ELEMENTS DE GESTION

.08B : COMMERCIALISATION

A-ELEMENTS DE GESTION

I- Présentation et structuration de la profession :

1. Associations régionales
2. Associations évènementielles
3. Collectif national des céramistes
4. Ateliers d' Art de France
5. Terres de solidarité

II- Devenir un professionnel des métiers d'art

1. Nature de l'activité
2. Statut juridique
3. Statut fiscal
4. Régime d'imposition
5. Cotisations sociales
6. Cas particulier : artisan inscrit à la chambre des métiers
7. Cas particulier : profession libérale inscrit à l'URSSAF
8. Cas particulier : artiste inscrit à la Maison des Artistes
9. Cas particulier : association loi 1901
10. Cas particulier : auto entrepreneur
11. Cas particulier : EIRL

III- Créer une micro entreprise : étapes et financement

1. Avant la création
2. Création d'une entreprise à domicile
3. Protéger la résidence principale
4. Présentation économique de la micro entreprise
5. Coût de création d'une micro entreprise
6. Choix d'un nom commercial
7. Etapes de la création d'une micro entreprise
8. Evaluer l'investissement lié à la création d'une micro entreprise
9. Le besoin en fonds de roulement (BFR)
10. Plan de financement
11. Amortissement des immobilisations.
12. Compte de résultat prévisionnel de l'entreprise
13. Bilan prévisionnel.
14. Plan de trésorerie prévisionnel
15. Prêts et aides à la création d'entreprise
16. Les Centres de Formalité des Entreprises

IV- Introduction à la comptabilité générale

1. Bases de la technique comptable
2. La comptabilité pour quoi faire ?
3. Vocabulaire de la comptabilité ?
4. Mécanisme débit-crédit
5. Classement de la comptabilité
6. Langage du plan comptable général (PCG)

V- Comptabilité des opérations courantes

1. Les achats
2. Les ventes
3. Les règlements
4. Les emprunts bancaires
5. La TVA
6. Les impôts
7. Les charges de personnel
8. Les opérations de fin d'exercice
9. Le Compte de Résultat
10. Le bilan

V- Gestion approfondie

1. Détermination des prix de revient unitaires
2. Coûts fixes - Coûts variables. Détermination du seuil d'activité.
3. Etudes de marché sommaires. Détermination des prix de ventes
4. Mise en place de ratios usuels de gestion.

B-COMMERCIALISATION

VI- Gestion d'atelier

1. Organiser le lieu de ventes
2. Suivre les stocks et le réapprovisionnement
3. Prévoir et organiser les fabrications
4. Intégrer les normes d'hygiène et de sécurité

VI- La commercialisation :

1. Les marchés de potiers
2. La vente à l'atelier
3. Les salons
4. Les expositions
5. Les boutiques partagées
6. Les boutiques Ateliers d'Art de France
7. La vente via internet
8. Préparer un dossier de candidature

CERAMISTE
REGLEMENT D'EXAMEN

UNITES DE VALIDATION
EP1 : FACONNAGE
EP2 : DECORATION
EP3 : GESTION

LISTE DES EPREUVES TERMINALES

EPREUVES	MODULE	NATURE	DUREE MAXIMUM	COEF.
PRATIQUE-FACONNAGE				9
Tournage	EP1A	Atelier	8 heures	5
Créativité et analyse	EP1A	Atelier	8 heures	4
PRATIQUE-DECORATION				6
Décor sur cru	EP2A	Atelier	4 heures	2
Grand feu	EP2A	Atelier	4 heures	2
Petit feu	EP2A	Atelier	4 heures	2
TECHNIQUES-THEORIQUES				4
Histoire de l'art céramique	EP1B/EP2B	Ecrit	1 heure	0,75
Technologie et sciences appliquées	EP1B/EP2B	Ecrit	2 heures	1,25
Dessin artistique	EP1B/EP2B		4 heures	1,25
Dessin technique	EP1B/EP2B		1 heure	0,75
GESTION				3
Comptabilité - Gestion - Informatique	EP3A	Ecrit/Informatique	4 heures	3
SPECIALISATION				8
Etude de cas façonnage	EP1C	Dossier/Pièces/Oral		3
Etude de cas décoration	EP2C	Dossier/Pièces/Oral		3
Etude de cas gestion	EP3C	Dossier/Oral		2
TOTAL				30

RECAPITULATIF PAR UNITE DE VALIDATION

EP1 - FACONNAGE				14
Epreuves pratiques	EP1A	Atelier		9
Epreuves techniques/théoriques	EP1B	Ecrit		2
Etude de cas	EP1C	Dossier/Pièces/Oral		3
EP2 - DECORATION				11
Epreuves pratiques	EP2A	Atelier		6
Epreuves techniques/théoriques	EP2B	Ecrit		2
Etude de cas	EP2C	Dossier/Pièces/Oral		3
EP3 - GESTION				5
Epreuves pratiques	EP3A	Ecrit		3
Etude de cas	EP3C	Dossier/Oral		2
TOTAL				30

Les épreuves techniques/théoriques sont réparties de la façon suivante entre les unités de validation :

Histoire de l'art céramique : 50% EP1 – 50% EP2

Technologie et sciences appliquées : 50% EP1 – 50% EP2

Dessin artistique : 20% EP1 – 80% EP2

Dessin technique : 100% EP1

DEFINITION DES EPREUVES

EPREUVES PRATIQUES :

EP1A.

Les épreuves professionnelles de façonnage se déroulent en atelier. Elles sont d'une durée de 8 heures (maximum) réparties sur deux demi-journées.

I- TOURNAGE

Réalisation d'après un dessin technique :

1. d'une série pouvant comporter du tournassage et/ou du garnissage
2. d'une ou plusieurs pièces de forme

II- CREATIVITE ET ANALYSE

1. Créativité : Création d'un ou plusieurs prototypes répondant à un cahier des charges :

2. Analyse :

- de la réalisation (chronologie et choix des procédés)
- de la conformité au cahier des charges

EP2A.

Les épreuves professionnelles de décoration se déroulent en atelier. Elles sont décomposées en 3 épreuves de 4 heures (maximum) chacune :

I- DECOR SUR CRU

II- GRAND FEU

III- PETIT FEU

EPREUVES TECHNIQUES ET THEORIQUES :

EP1B/EP2B.

Ces épreuves sont réparties entre les unités de validation EP1B et EP2B. Elles peuvent nécessiter l'utilisation de l'outil informatique.

I-HISTOIRE DE L'ART CERAMIQUE

Série de questions

II-TECHNOLOGIES ET SCIENCES APPLIQUEES

1. Technologie :

Le candidat répond à une série de questions posées dans le cadre d'une mise en situation professionnelle portant sur les matières premières de la céramique, leur préparation et leur rôle, les techniques de façonnage, les cuissons, les techniques de décor et l'émaillage, la sécurité et la santé dans la pratique de la céramique.

2. Sciences appliquées :

Exercices d'applications

III-DESSIN ARTISTIQUE.

Il est demandé au candidat d'exécuter sur papier :

1. Une recherche de volume

2. Une recherche de décor

IV-DESSIN TECHNIQUE.

Représentation d'un objet par application du code graphique

EPREUVE DE GESTION :

EP3A.

L'épreuve de gestion comporte une partie technique et a pour but de vérifier la maîtrise de la comptabilité et de la gestion d'une petite entreprise artisanale.

Elle s'appuie sur des écritures comptables à présenter et nécessite la mise en place de tableaux de gestion et de documents comptables.

Elle peut également proposer une série de questions relatives à l'environnement juridique et fiscal de l'entreprise.

EPREUVES DE SPECIALISATION:

EP3A/EP3B/EP3C.

L'épreuve de spécialisation permet à chaque candidat de présenter au jury du Grand Oral un projet professionnel. Ce projet personnel doit être traité comme une Etude de Cas Professionnelle et ne représente pas nécessairement le projet réel et personnel du candidat.

L'épreuve comprend :

1. Un dossier de spécialisation libre dans sa forme et remis sous forme numérique (clef USB) et sous forme papier au centre d'examen au plus tard 8 jours avant la date de la convocation à l'épreuve. Ce dossier comprenant :
 - . Un volet façonnage présentant la production (matières et techniques)
 - . Un volet décoration présentant la production (matières et techniques)
 - . Un volet gestion présentant les aspects juridiques et financiers du projet.
 - . Un rapport de stage(s) en entreprise(s) accompagné de la convention de stage correspondante ou du contrat d'apprentissage.

Tous ces éléments (façonnage, décoration, gestion, rapport de stage) devront être en rapport les uns avec les autres de telle sorte que le dossier forme un ensemble cohérent.

2. Un ensemble de pièces réalisées par le candidat. Ces pièces seront remises au centre d'examen au plus tard la veille de l'épreuve. Elles pourront représenter différentes phases de l'élaboration du projet et devront être en cohérence avec le dossier présenté.
3. La soutenance. Après un exposé du candidat sur le sens de la démarche professionnelle proposée, le jury l'interrogera sur l'ensemble de son projet et les réalisations présentées.

Les notes porteront sur le dossier, les pièces et la soutenance et seront réparties entre le façonnage (EP1C), la décoration (EP2C) et la gestion (EP3C).